



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Le conseil municipal procède à son adoption

Saint-Basile-le-Grand, le 7 novembre 2023 – À l'occasion de la séance extraordinaire du 6 novembre dernier, le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand a procédé à la présentation et à l'adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2024, 2025 et 2026. D'un montant total de 85 696 000 \$, le PTI permettra la réalisation de divers projets représentant un montant de 20 491 000 \$ en 2024, 21 810 000 \$ en 2025 et 43 395 000 \$ en 2026.

Comme par les années passées, la Ville poursuivra ses démarches afin d'obtenir des subventions dans le but d'amoinrir l'impact du coût des travaux sur les finances municipales. Ainsi, sur un horizon de trois ans, une somme de plus de 34 000 000 \$ pourrait être obtenue pour divers projets. Précisons que la réalisation de plusieurs projets est conditionnelle à l'obtention d'une subvention.

« Il est primordial pour le conseil municipal de poursuivre le plan de réfection et de modernisation de ses infrastructures dont elle s'est dotée en 2018. Malgré un contexte financier inflationniste difficile, il est important de conserver ce rythme afin de maintenir nos actifs en bon état et d'offrir un environnement urbain sécuritaire et de qualité à nos citoyennes et citoyens. Le conseil municipal gardera un œil averti sur les finances municipales afin que ces travaux respectent la capacité de payer des Grandbasilloises et des Grandbasillois », mentionne le maire Yves Lessard et membre du comité des finances de la Ville.

Kim Méthot, conseillère du district 4 et également membre du comité des finances, ajoute : « Le PTI 2024-2025-2026 démontre les intentions de la Ville de réaliser certains projets en tenant compte des priorités et des ressources financières disponibles. Ce document s'inscrit aussi en cohérence avec la planification stratégique 2023-2027 où plusieurs besoins ont été exprimés dans le cadre des consultations citoyennes. Je remercie les Grandbasilloises et les Grandbasillois qui ont participé aux différentes consultations. Vos idées ont permis de bonifier ce document et de l'ajuster avec les besoins de la communauté ».

La réfection des infrastructures demeure une priorité!

Le PTI 2024-2025-2026 prévoit des investissements de 57 681 000 \$ sur 3 ans pour la réalisation de divers travaux de modernisation de nos infrastructures routières et souterraines, afin d'en assurer la pérennité, la durabilité et la qualité. Soulignons :

- Réfection complète de la rue Lafrance Ouest, incluant la canalisation des fossés et l'ajout d'un corridor de mobilité active (piste multifonctionnelle);
- Reconstruction d'une portion du rang des Vingt, de la rue Principale incluant le remplacement de l'aqueduc (entre l'avenue du Mont-Bruno et Saint-Mathieu-de-Beloeil), du rang des Trente (entre le boul. Sir-Wilfrid-Laurier et le boul. Yvon-L'Heureux) et la reconstruction du chemin Bella-Vista;

- Sécurisation de la traverse piétonnière (intersection du boul. Sir-Wilfrid-Laurier et de la rue Parent) et resurfaçage des rues Dupras et Corbeil, incluant l'aménagement d'un corridor scolaire sécurisé;
- Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand (RIAEU) : plusieurs interventions de mise aux normes de la station d'épuration;
- Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR) : ajout d'une conduite maîtresse d'aqueduc sur le boul. Sir-Wilfrid-Laurier entre les rues Principale et Audet;
- Interventions en gestion des débordements : mise à niveau des postes de pompage Alvares et le bassin de rétention des Ormes.

Une modernisation des infrastructures de loisirs, pour le plaisir des petits et des grands

Afin de continuer d'offrir un milieu de vie dynamique où les Grandbasiloises et Grandbasilois peuvent s'épanouir, plusieurs interventions seront effectuées dans certains parcs du territoire pour les moderniser. Au total, ce sont 21 620 000 \$ qui seraient investis en infrastructures de loisirs. Mentionnons :

- Remplacement des modules de jeu 18 mois à 12 ans au parc des Mésanges et les modules de jeu 5 à 12 ans au parc Amédée-Larivière;
- Aménagement d'un espace canin : lieu à déterminer;
- Réaménagement du parc Prudent-Robert et ajout d'un bâtiment sanitaire;
- Ajout d'une patinoire réfrigérée et aménagement du sentier du ruisseau Massé au parc du Ruisseau (réalisation conditionnelle à l'obtention d'une subvention).

PTI 2024, 2025 et 2026

Le PTI propose une diversité de projets permettant de conserver la cadence des interventions de modernisation sur les infrastructures municipales et de loisirs, mais également sur les différents bâtiments municipaux afin de les conserver en bon état.

Rappelons que le PTI est un document présentant, sur un horizon de trois ans, une prévision des projets que la Ville souhaite réaliser. Il fait état des intentions de la Ville en fonction de ses priorités et sera ajusté en fonction de sa capacité financière. Le PTI n'est ni un budget, ni un engagement.

Pour en savoir davantage sur l'ensemble des projets ciblés pour les années 2024, 2025 et 2026, consultez le PTI complet au villesblg.ca/budget.

Le budget de fonctionnement pour l'année 2024 sera adopté en décembre prochain.